

Agent de maintenance de systèmes de traitement des eaux

UIMM

PÔLE FORMATION

Les métiers

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Qualité - Sécurité - Environnement

02/07/2026

Public et prérequis

Aucun

- Responsables et agents de maintenance et les personnes chargées d'entretenir des installations de traitement des eaux
- Travailler sur des installations de traitement des eaux ou être responsable de maintenance de systèmes de traitement des eaux

Les objectifs

Permettre aux personnes assurant la maintenance des installations de traitement des eaux afin de connaître le fonctionnement d'une installation les précautions à prendre pour éviter tout problèmes sur le réseau dont le risque légionelle
Cette formation permettra à chaque participant de vérifier le bon fonctionnement des équipements et d'apporter les actions correctives nécessaires

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Visite des différentes installations de traitement des eaux sur site
- Participation active et échange d'expérience.
- Etudes d'installations existantes et explications des réglages à effectuer
- Visite des installations du site, photos
- Vidéo projection
- Documentation

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Installations et systèmes de traitement des eaux

Module 1 : Comprendre les enjeux du traitement des eaux

- Eau : une ressource précieuse et fragile
- Différents types de pollution de l'eau
- Enjeux sanitaires et environnementaux du traitement des eaux

Module 2 : Les différentes techniques de traitement des eaux

- Présentation des différents types de traitement des eaux : adoucissement, filtration, désinfection, etc.
- Étude approfondie des principes de fonctionnement des adoucisseurs à résine, des traitements par filmogène et des systèmes de chloration
- Avantages et inconvénients de chaque technique

Module 3 : Maîtriser les installations de traitement des eaux

RÉFÉRENCE

QSEGMNO00002S

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Mise en œuvre des procédures de dosage, de réglages et d'entretien des installations
- Techniques de prélèvement et d'analyse d'eau
- Interprétation des résultats d'analyses et identification des anomalies
- Actions correctives et modifications des réglages
- Rétablissement d'un fonctionnement normal après dérive

Module 4 : Sécurité et réglementation

- Risque légionnelle : prévention et maîtrise
- Réglementations en vigueur en matière de traitement des eaux
- Sécurité des installations et protection de l'environnement

Module 5 : Visite d'une installation de traitement des eaux (Pour les formations sur site du client)

- Découverte concrète d'une installation de traitement des eaux
- Observation des différents procédés de traitement en action
- Mise en pratique des connaissances acquise

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour